

Rapport d'activité 2008
Association France Parkinson

Sommaire

<i>Editorial</i>	3
<i>Les actions pour l'information</i>	4
<i>Les actions de soutien aux malades</i>	5
<i>La contribution à la recherche</i>	6
<i>Les relations publiques— Le mécénat</i>	7
<i>Sur le plan opérationnel</i>	8
<i>Sur le plan financier</i>	9
<i>Les emplois</i>	9
<i>Les ressources</i>	12
<i>Le bilan</i>	15
<i>Perspectives 2009</i>	16
<i>Budget 2009</i>	19
<i>Les emplois</i>	19
<i>Les ressources</i>	21
<i>Le bilan</i>	22
<i>Remerciements</i>	23
<i>Rapport du Commissaire aux Comptes</i>	24

Editorial



L'année 2008 a été particulièrement dynamique relativement aux quatre missions de l'association:

- ✓ Soutenir, accueillir et assister les malades et leurs aidants
- ✓ Informer sur la maladie, les traitements et les aides
- ✓ Sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics
- ✓ Soutenir la recherche

Nous avons réalisé toutes les actions prévues lors de l'Assemblée Générale 2007 et exposées dans le dernier rapport d'activité. Nous avons aussi lancé un projet d'envergure, les premiers Etats Généraux de la maladie de Parkinson. Outre son importance pour les personnes touchées par la maladie, ce projet a témoigné de la capacité de France Parkinson à fédérer les autres associations dédiées à la maladie de Parkinson.

Rendre un meilleur service aux Parkinsoniens et à leurs familles, être reconnu comme maillon essentiel dans la prise en charge, optimiser les moyens et l'organisation de l'association, tels ont été les mots d'ordre pour l'année 2008. Effectivement, notre présence locale a connu un bond en avant, avec 60 comités actifs. Nous avons mis en place des formations professionnelles. Nous avons enfin amélioré l'information financière pour une plus grande transparence.

Avec l'association, c'est toute la famille Parkinson qui est en marche. Voilà de grandes raisons d'espérer.

A handwritten signature in black ink that reads "Bruno Favier". The signature is written in a cursive style.

Bruno Favier
Président

Les actions pour l'information



Priorité a été donnée à la modification de l'image de la maladie de Parkinson et, par là-même, du rôle de l'Association.

Pour cela, notre Association a réalisé un changement de logo ainsi que la réforme des supports de présentation et a organisé une campagne d'information nationale sur le thème « Changeons nos regards sur la maladie ». Un livret reprenant le vrai visage de la maladie et les 10 points essentiels pour faciliter la vie des malades a été édité.

Le temps fort de cette campagne a été la Journée mondiale du Parkinson, le 11 Avril 2008 qui a réuni près de 3000 personnes dont 800 à Paris, à la Maison de la Chimie et plus de 2000 en province où 20 Comités départementaux ont organisé des réunions avec la coopération de professionnels de santé. Les médias ont relayé l'événement en publiant des témoignages de médecins et de malades. Cette campagne d'information organisée avec le concours d'une agence de relations presses, Capital Image, s'est soldée par plus de 200 retombées médiatiques dans la presse, la radio et à la télévision.

La revue « l'écho », outil fondamental de communication entre France Parkinson et ses adhérents, a été enrichi et étoffée (36 pages contre 20 en 2006) pour donner place à de nouvelles rubriques, telles que la page ouverte au Comité Scientifique, et aux jeunes parkinsoniens ainsi que des témoignages de malades et d'aidants. Des fiches d'information spécifiques ont été réalisées : une fiche France Parkinson destinée au personnel hospitalier et 5 fiches réalisées avec les Laboratoires Novartis distribuées par les neurologues et les comités.

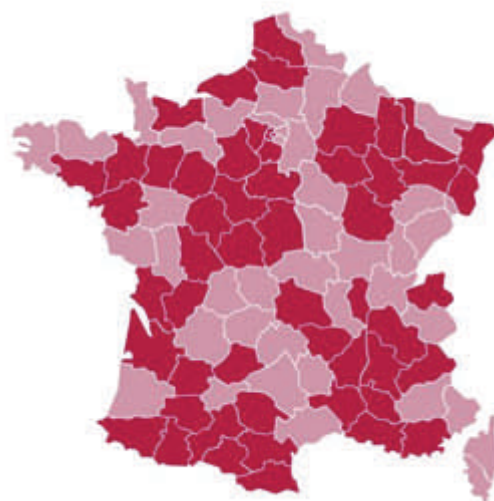
Le site internet a été complété par l'apport de vidéos, de compte rendu d'actualités et par une mise à jour des Comités Départementaux pour améliorer la diffusion des informations de notre association.

Les actions de soutien aux malades

Au plan national, l'écoute téléphonique au siège a été renforcée par la mise à disposition de lignes supplémentaires, ainsi que des outils permettant aux délégués de mieux répondre aux demandes des adhérents : Un « vadémécum » juridico-social a été élaboré pour aider les Délégués à répondre aux questions des adhérents, renforcé par une adhésion au CISS « collectif inter associatif sur la santé ». Les séjours de vacances ont été réactivés et 30 malades et proches ont bénéficié d'un service d'hôtellerie à Autrans (Isère), accompagnés par trois Délégués bénévoles.

Les Comités locaux de l'association, ont particulièrement renforcé leur action :

- ✓ **Plus nombreux** (52 Comités à fin 2008 contre 48 fin 2007), ils sont animés par des délégués bénévoles qui représentent le lien physique entre l'Association et ses adhérents. Tous les Comités assurent une écoute téléphonique pour les malades et leur entourage. Ils sont chargés d'accueillir les nouveaux diagnostiqués et certains réalisent des visites à domicile ou à l'hôpital. Ils interviennent dans les écoles d'infirmières ou d'auxiliaires de vie pour les former aux spécificités de la maladie de Parkinson. Enfin, les Délégués représentent l'Association auprès des instances locales.
- ✓ **Mieux formés** à l'accueil des malades. L'Association a consolidé la compétence des délégués par 3 jours de formation en janvier 2008 .Ces échanges d'expérience ont ainsi généré un développement de leurs activités habituelles, combinant réunions conviviales, réunions d'information et activités à la fois ludiques et rééducatives
- ✓ **Plus soutenus** grâce aux animateurs régionaux, chargés de fédérer, de dynamiser les actions des Comités Départementaux et de développer leur territoire, qui ont pris la bonne mesure de leur rôle.
- ✓ **Plus visibles** dans leur action, les comités ont bénéficié d'outils de communication indispensables à leur activité : cartes de visite, affiches à leur nom, banderoles d'exposition.

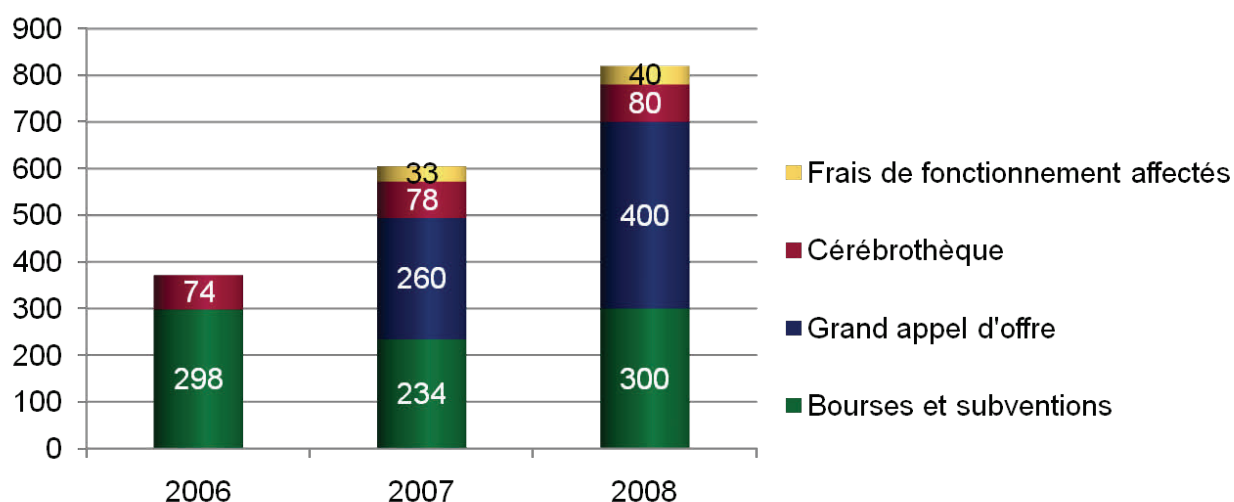


La contribution à la recherche

L'année 2008 est marquée par des investissements importants en faveur de la recherche (820.443 €). Le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité Scientifique suite au lancement d'appels d'offres, a retenu 6 bourses à des doctorants sur 13 demandes, pour un montant, charges sociales comprises, de 104.986 € et 7 subventions à des organismes de recherche sur 18, d'un montant total de 195.000 €

Un nouvel appel d'offre pour Grand Projet de recherche sur la maladie de Parkinson, d'un montant total de 400.000 € a également été lancé en juillet 2008 et 2 dossiers sur 8 examinés par le Comité Scientifique, ont été retenus par le Conseil d'Administration. Celui de Mr Poupon qui utilise l'imagerie de résonance magnétique avec une IRM à très haut champ, ce qui procure notamment la possibilité de visualiser les noyaux profonds du cerveau et leur connections. Celui de Mr Rémy qui, grâce à l'imagerie par émission de positons, peut visualiser les phénomènes d'inflammation qui causent ou accompagnent l'évolution de la maladie et ainsi se procurer un « bio-marqueur » nouveau, utile notamment pour les recherches de neuro-protection.

France Parkinson a poursuivi sa contribution au Groupement Neuro CEB, constitué avec France Alzheimer et l'ARSEP, « ex Cérébrothèque » par sa prise en charge à hauteur de 40 % de la perte du GIE, par le financement de l'adaptation de la Plateforme de ressources biologiques de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et de la prise en compte des coûts de prélèvements et de rapatriements des tissus neurologiques des 14 centres de neuropathologie vers la Plateforme. Au total 80.345 € ont été pris en charge en 2008 contre 78.337 € en 2007.



Evolution des investissements en faveur de la recherche sur trois ans

Les actions de relations publiques et de mécénat



Les actions entreprises en 2007 auprès des pouvoirs publics ont permis de s'engager, avec l'appui du Ministère de la Santé, dans l'organisation des premiers Etats Généraux des Personnes touchées par la maladie de Parkinson. Encouragé par Mme la Ministre Roselyne Bachelot, lors de la Manifestation de la Journée Mondiale du Parkinson le 11 Avril 2008, le Conseil d'Administration a donné son accord, en décembre,

pour lancer l'opération avec l'assistance d'un consultant spécialisé, le Cabinet Claire Compagnon Conseil.

Pour augmenter les ressources de France Parkinson, nous avons sollicité les Laboratoires pharmaceutiques et les Grandes entreprises pour obtenir des subventions de mécénat. Nous avons, en outre, organisé deux concerts à la Ste Chapelle à Paris au profit de la recherche. Enfin, deux appels à dons ont été réalisés auprès de nos fichiers internes.

Sur le plan opérationnel

L'équipe du Siège a élargi ses compétences grâce au renfort d'« experts » bénévoles et d'un jeune salarié à mi-temps compétent en matière informatique et nouvelles technologies pour améliorer la productivité et adapter nos systèmes aux nouvelles formules de collecte et de règlement. Les locaux de la rue la Fontaine, n'étant plus adaptés, ont été vendus et l'acquisition de nouveaux locaux situés avenue du Colonel Bonnet, plus vastes et plus rationnels ont permis d'accueillir plus de bénévoles et de recevoir les adhérents en toute confidentialité en leur offrant un espace adapté pour la consultation des documents.

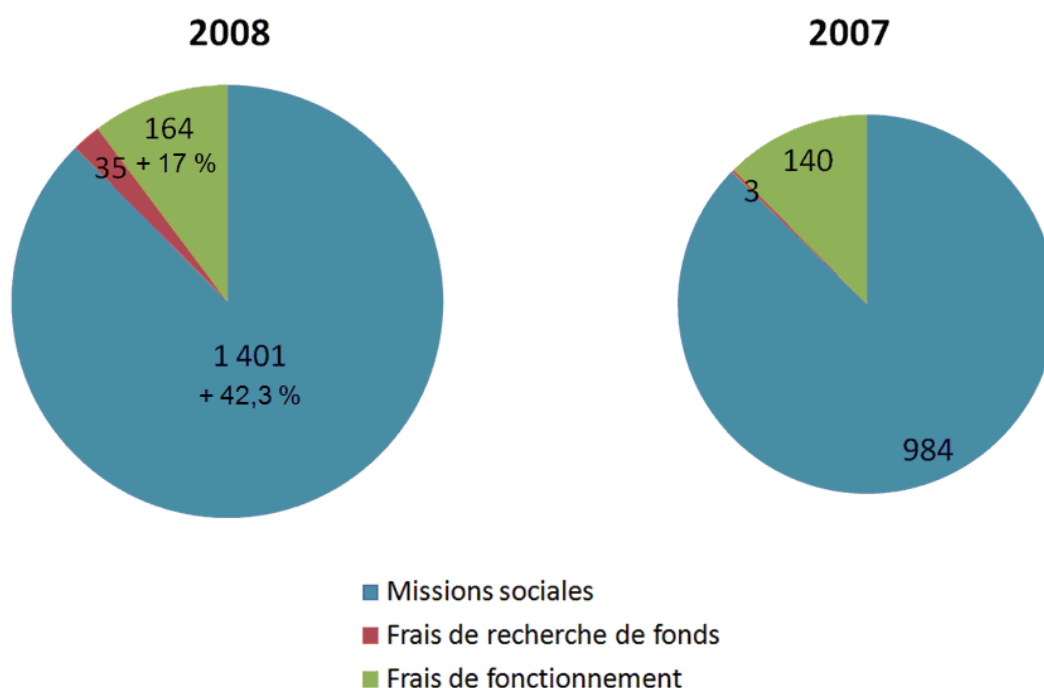
Sur le plan financier

La dynamique évoquée en introduction se reflète dans les chiffres du Compte Emplois/Ressources. Celui-ci a été adapté pour se conformer aux nouvelles recommandations du Conseil National de la Comptabilité, avec une affectation des charges de fonctionnement du Siège aux missions sociales comme indiqué dans l'annexe comptable. Les comptes des Comités Départementaux ont été pris en compte dans les états financiers de 2008.

Les emplois

Ils augmentent, par rapport à ceux de 2007, de 472.451 € à 1.600.044 € en 2008, soit une variation de + 42 %.

Emplois (en K€)	2008	%	2007	%	Ecart
Missions sociales	1 401	87,5	984	87,3	417
Recherche de fonds	35	2,2	3	0,2	32
Fonctionnement	164	10,3	140	12,4	24
TOTAL	1 600	100,0	1 127	100,0	473

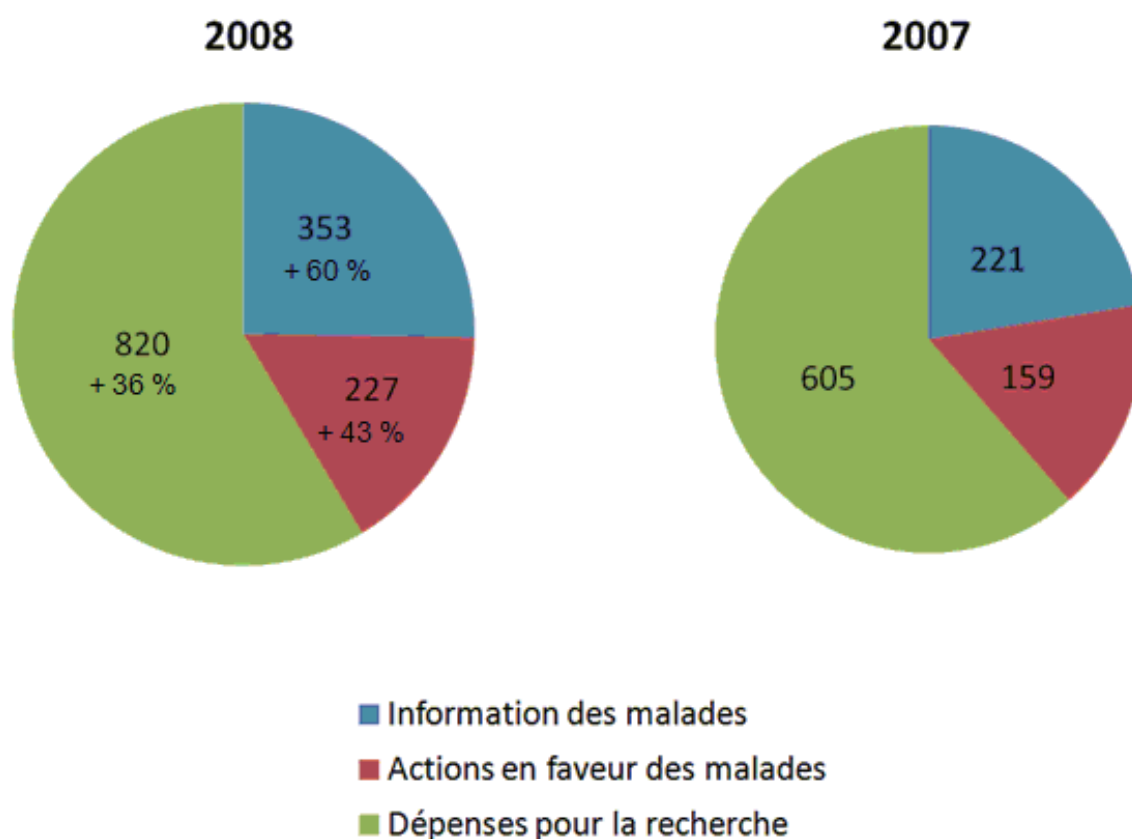


En milliers d'€

Sur le plan financier

Les dépenses pour les missions sociales s'élèvent à 1.400.698 €, elles sont en augmentation de 416.266 € et représentent 87.5 % du total des emplois, contre 87.3% en 2007.

Emplois (K€)	2008	%	2007	%	Ecart
Information des malades	353	22,0	221	19,6	132
Actions en faveur des malades	227	14,2	159	14,1	68
Dépenses pour la Recherche	820	51,3	605	53,6	215
Total	1 400	87,5	985	87,3	415



En milliers d'€

Sur le plan financier

Les **charges de communication et d'information** des adhérents, des malades et des intermédiaires neurologues et médecins généralistes en particulier par la revue « l'écho » et la manifestation de la Journée Mondiale orchestrée avec la presse, s'élèvent à 352.808 € contre 220.640 € en 2007.

Les **actions en faveur des malades**, comprenant désormais la totalité des dépenses exposées par les Comités Départementaux, s'élèvent à 227.448 € soit en progression de 68.416 €

Les **dépenses pour la recherche** s'élèvent à 820.443 € en augmentation de 215.683 € sur 2007 et représentent 51.5% des emplois.

Les **frais de recherche de financements** qui s'élèvent à 34.806 € (2.2% des emplois), sont en forte progression de 31.995 € car nous avons accentué le nombre de mailings issus de notre fichier d'adhérents et de donateurs. Ces frais comprennent également les charges engagées (14.450 €) correspondant aux 2 concerts organisés à la Sainte Chapelle à Paris pour cibler de nouveaux mécènes et donateurs afin d'augmenter la notoriété de l'Association. Les recettes des concerts, nettes des charges, s'élèvent ainsi à 21.060 € et seront affectées à la recherche en 2009.

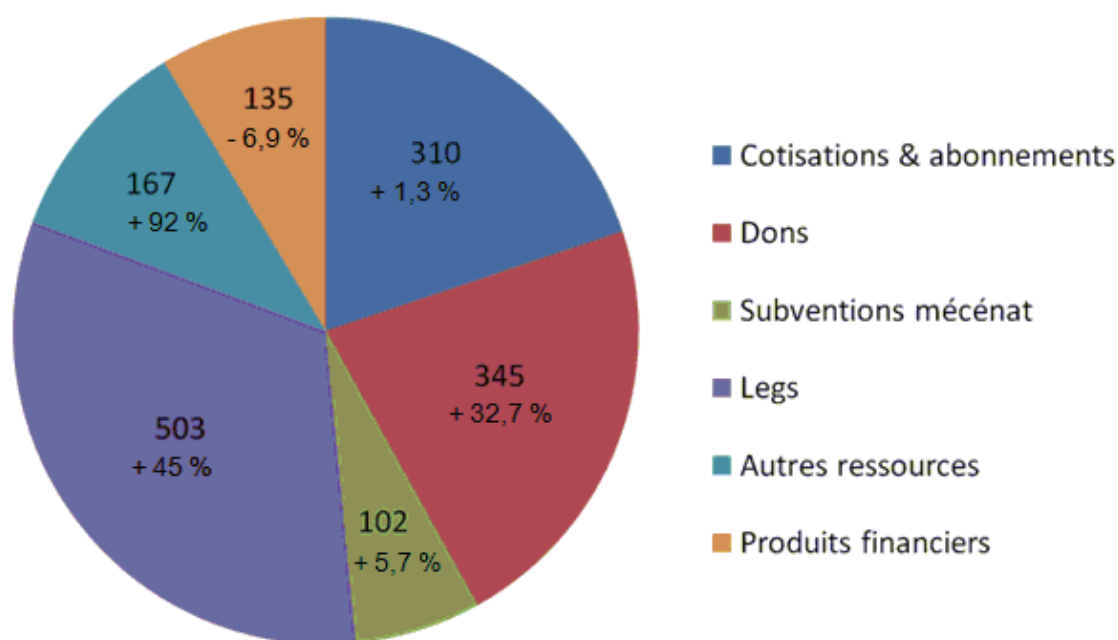
Les **frais de fonctionnement** comprennent les frais de personnel pour 231.459 € (+22.490 €) et les autres charges de fonctionnement pour 117.508 € (+25.774 €). Après affectation du temps passé par le personnel du Siège aux missions sociales de 184.428 €, les frais de fonctionnement augmentent de 24.190 € à 164.540 € soit 10.3 % des emplois, contre 12.4 % en 2007.

Sur le plan financier

Les ressources

Elles augmentent, par rapport à 2007, de 398.251 E à 1.561.970 E en 2008, soit une variation de + 34,3 %.

Ressources (K€)	2008	%	2007	%	Ecart
Cotisations abonnements	310	19,8	306	26,3	4
Dons	345	22,1	260	22,3	85
Subventions mécénat	102	6,5	18	1,6	84
Legs	503	32,2	347	29,8	156
Autres ressources	167	10,7	87	7,5	80
Produits financiers	135	8,6	145	12,5	-10
Total	1 562	100	1 163	100	399



En milliers d'€

Sur le plan financier

Les **cotisations des adhérents** (223.331 €) et les abonnements à l'écho (86.665 €) augmentent de 1.2% par rapport à 2007.

Les **dons** sont en forte augmentation de 85.364 € à 344.854 €.

Les **subventions mécénat** s'élèvent à 102.100 € en progression de 83.751 €.

Les **legs** encaissés en 2008 représentent 503.437 € contre 347.027 € en 2007. Les legs acceptés par France Parkinson et non encore encaissés s'élèvent à 1.343.233 €.

La **rétrocession de la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau** (FRC) d'une partie du produit de la campagne du Neurodon s'élève à 66.550 € contre 51.358 € en 2007.

Les **autres produits**, qui comprennent en 2008 les ressources collectées par les Comités pour 79.827 €, s'élèvent à 100.386 € et progressent de 64.372 €.

Les **produits financiers** sont en baisse de 10.424 € et s'établissent à 134.648 €. Les valeurs mobilières de placement sont en diminution de 250.000 € en raison du changement de Siège Social. L'année 2008 a bénéficié, jusqu'à fin décembre, d'une tendance favorable des taux d'intérêts sur les placements monétaires.

Sur l'ensemble de ces ressources, 760.217 € sont affectés à la recherche et 28.294 € aux actions en faveur des malades pour lesquelles le Conseil d'Administration a décidé de l'affecter prioritairement aux dépenses des Etats Généraux du Parkinson.

Le **fonds dédié « Etats Généraux »** s'élève ainsi à fin 2008 à 108.312 €.

Sur le plan financier

Les autres éléments du compte Emplois-Ressources

Dans les emplois, les **amortissements** sont en augmentation de 7.845 € à 18.946 € essentiellement dû à l'acquisition des nouveaux locaux du Siège et de leur aménagement. Les **dotations aux fonds dédiés**, les ressources affectées étant supérieures aux emplois, s'élèvent à 104.482 € dont 87.670 € au fond recherche « Grand Appel d'Offre » et 16.812 € au fond « action en faveur des malades – Etats Généraux ».

Dans les ressources, nous avons la **reprise d'une provision pour risques** devenue sans objet de 6.567 €, la **plus value dégagée sur la vente des locaux** de l'ancien Siège Social de 145.718 € et les reprises sur fonds dédiés Recherche de 40.318 € pour couvrir l'excédent des emplois par rapport aux ressources de l'exercice, dont 27.440 € pour le fonds « Bourses et subventions » et 12.878 € pour celui de la « Cérébrothèque – Neuro-CEB ».

Résultat global

En K€	2008	2007	Ecart
Ressources	1 562	1 164	398
Emplois	- 1 600	-1 128	-472
Ecart trésorerie	-38	36	-74
Amortissements	-12	-11	-1
Ecart fonds dédiés	-64	-3	-61
Résultat intermédiaire	-114	22	-136
Résultat sur cession	145	-	145
Résultat global	31	22	9

Sur le plan financier

Le bilan

Le total du bilan s'élève à 3.946.137 € contre 3.464.390 € au 31/12/2007.

En K€	2008	2007	Variation
Actifs immobilisés	966	244	722
Disponibilités	2 917	3 149	- 232
Passif net d'exploitation à financer	- 623	- 228	- 395
Fonds dédiés à financer	- 1276	- 1 212	- 64
Total Fonds Associatifs	1 984	1 953	31

A l'actif, les actifs immobilisés augmentent de 722.053 € à 966.413 € dont 938.421 € pour les locaux du nouveau Siège Social. Les actifs d'exploitation sont de 62.405 € contre 70.908 € fin 2008. Les disponibilités sont en baisse de 232.044 € à 2.917.078 € dont 2.803.953 € en valeurs mobilières de placement exclusivement monétaires en Fond commun de placement et Certificat de Dépôt en Banque.

Au passif, les fonds associatifs s'élèvent à 1.984.398 € contre 1.953.297 € au 31/12/2007. Le total des fonds dédiés augmente de 64.164 € à 1.275.826 € dont 1.167.514 € pour la recherche et 108.312 € pour les Etats Généraux. Les dettes d'exploitation sont en augmentation de 24.738 € à 75.557 €. Les dettes diverses s'élèvent à 610.355 € contre 242.000 € fin 2007 et représentent principalement les sommes restant à payer sur les subventions attribuées aux chercheurs en 2008.

Perspectives 2009

Cette démarche s'effectue avec les institutions et les associations Parkinson.

Lors de la Journée Mondiale du Parkinson le 8 avril 2009, à la maison de la Chimie, France Parkinson a lancé les Etats Généraux avec le parrainage officiel du ministère de la Santé et de la Haute Autorité de Santé. D'autres institutions sont sollicitées.



A l'initiative de Bruno Favier, Yves Waché (président de la FFGP, Fédération Française des Groupements Parkinsoniens) et d'autres associations participent officiellement à ce projet d'envergure (AGPL, CECAP, France Comté parkinson, Médiapark et Parkinsonia). Par ailleurs les comités locaux France Parkinson se sont engagés en assistant aux réunions de malades et en organisant leurs propres réunions Au total, 27 villes ont réalisé une manifestation « Journée mondiale ».

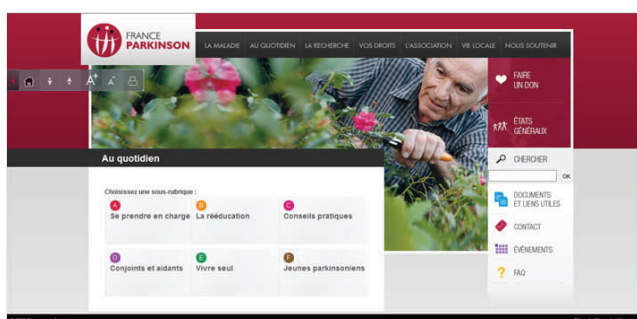


Perspectives 2009

Former à la maladie de Parkinson

De nombreux comités réalisent des formations auprès d'auxiliaires de vie, infirmières. Sous leur impulsion, le siège a organisé avec le Docteur Ziegler et Mr Bleton, une formation des rééducateurs au ministère de la santé. Cette opération d'envergure a réuni 300 participants et s'est autofinancée.

Développer le rayonnement de l'association



Le nouveau site internet devrait être mis en place fin juin, mieux documenté, plus interactif, c'est un élément majeur de notre communication.

Le nombre de comités continue de croître et devrait atteindre 60 à fin décembre 2009, soit plus de 20 nouveaux responsables en deux ans. L'association a poursuivi sa formation en janvier avec la mise en place d'un livret d'accueil et de procédures, l'élaboration de fiches d'actions. Tout nouveau délégué vient désormais passer une journée au siège lors de sa prise de fonction. Il bénéficie du soutien permanent des animateurs régionaux qui le parrainent.

L'organisation du siège sera renforcé par le recrutement d'un chargé de mission Evènement et Communication, indispensable pour le déroulement des Etats généraux.

Le soutien à la recherche et le comité scientifique

Pour la deuxième année consécutive, l'objectif de l'aide à la recherche par des bourses et subventions est de 735 000 €.

A compter de ce jour et pour une durée de trois ans, le Pr Nieoullon succède au Pr Cesaro en tant que président du Comité scientifique. Le Professeur Pierre Pollak est nommé vice président.

Enfin, les missions traditionnelles de l'association seront poursuivies, tant l'information avec la parution trimestrielle de L'Echo, que le soutien aux malades avec la reconduction du séjour à Autrans et du fonds social d'urgence.

Budget 2009

La dynamique évoquée en introduction se reflète dans les chiffres du Compte Emplois/Ressources. Celui-ci a été adapté pour se conformer aux nouvelles recommandations du Conseil National de la Comptabilité, avec une affectation des charges de fonctionnement du Siège aux missions sociales comme indiqué dans l'annexe comptable. Les comptes des Comités Départementaux ont été pris en compte dans les états financiers de 2008.

Les emplois

Les **emplois pour les missions sociales** devraient être en augmentation de 317.000 € à 1.718.000 € soit 90 % des emplois. Cette progression est essentiellement due au coût des Etats Généraux de 265.000 € en 2009. Les informations des malades et les actions en leur faveur devraient augmenter de 69.000 € à 638.000 €. Les dépenses pour la recherche devraient rester à un niveau élevé de 815.000 € comme en 2008.

En K€	2009	2008	Variation
Information des malades	367	353	14
Actions en faveur des malades	271	216	55
Etats Généraux	265	11	254
Dépenses pour la recherche	815	820	-5
Total	1 718	1 400	318

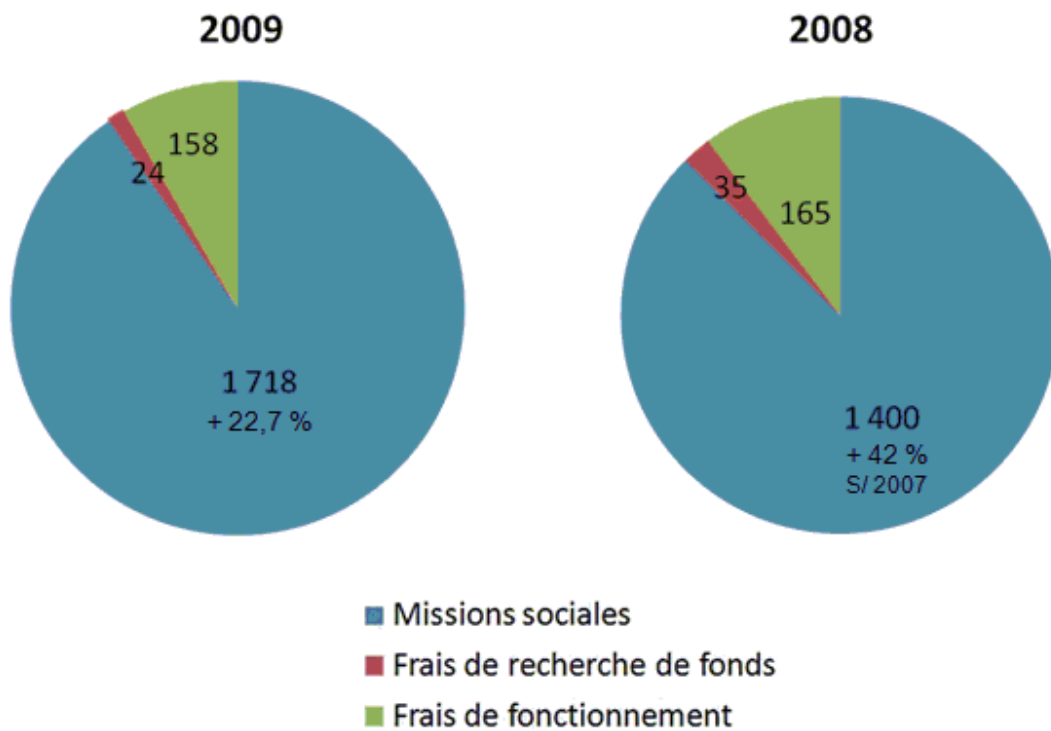
Les **frais de recherche de financements** devraient baisser de 11.000 € compte tenu de l'absence de concert en 2009.

Les **frais de personnel** devraient augmenter de 50.000 € à 282.000 €, pour tenir compte de l'embauche d'une personne supplémentaire pour mener à bien les Etats Généraux et la recherche de financement par voie de Mécénat. Les autres frais de fonctionnement sont en baisse de 10.000 € car l'année 2008 avait été affectée par des coûts non récurrents liés au transfert du siège social. Après affectation des frais de services apportés par le personnel du Siège au soutien des missions sociales, les frais de fonctionnement nets devraient légèrement baisser à 158.000 € et représenter 8.3% de la totalité des emplois de 1.900.000 € contre 1.600.044 € en 2008.

Budget 2009

Total des emplois :

En K€	2009	%	2008	%	Ecart
Missions sociales	1 718	90,4	1 400	87,5	318
Recherche de fonds	24	1,3	35	2,2	- 11
Fonctionnement	158	8,3	165	10,3	- 7
Total	1 900	100	1 600	100	300



En milliers d'€

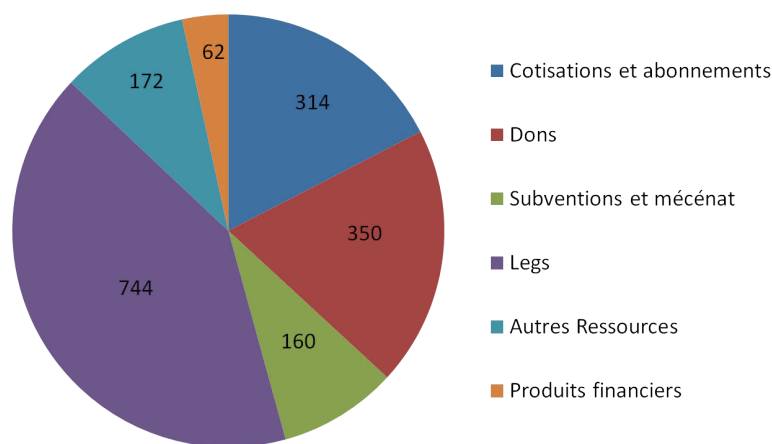
Budget 2009

Les ressources

Les ressources devraient connaître une progression moindre que les emplois pour 240.000 € et s'établir à 1.802.000 €. Pour tenir compte de l'environnement économique et malgré la dynamique engagée par les Etats Généraux, nous avons prévu une stabilisation (+1.4 %) des cotisations, des abonnements et des dons d'un montant total de 664.000 €. Les ressources de mécénat sont prévues avec un objectif ambitieux de 160.000 € en progression de + 50 % sur 2008 sur le thème porteur des Etats Généraux. Les legs à encaisser sont de nouveau prévus en forte augmentation de 240.000 € à 743.600 €. Les autres revenus sont prévus à 172.000 € d'un montant proche de ceux de l'an dernier 167.000 €.

Les produits financiers devraient chuter fortement compte tenu de la baisse des taux du marché monétaire de 4.5 % en 2008 à 1.5 % en moyenne prévue en 2009 soit 62.000 € contre 134.648 € en 2008.

En K€	2009	%	2008	%	Ecart
Cotisations Abonnements	314	17,4	310	19,8	4
Dons	350	19,4	345	22,1	5
Subventions mécénat	160	8,9	102	6,5	58
Legs	744	41,0	503	32,0	241
Autres ressources	172	9,5	167	10,7	5
Produits financiers	62	3,4	135	8,6	-73
Total	1 802	100	1 562	100	240



En milliers d'euros

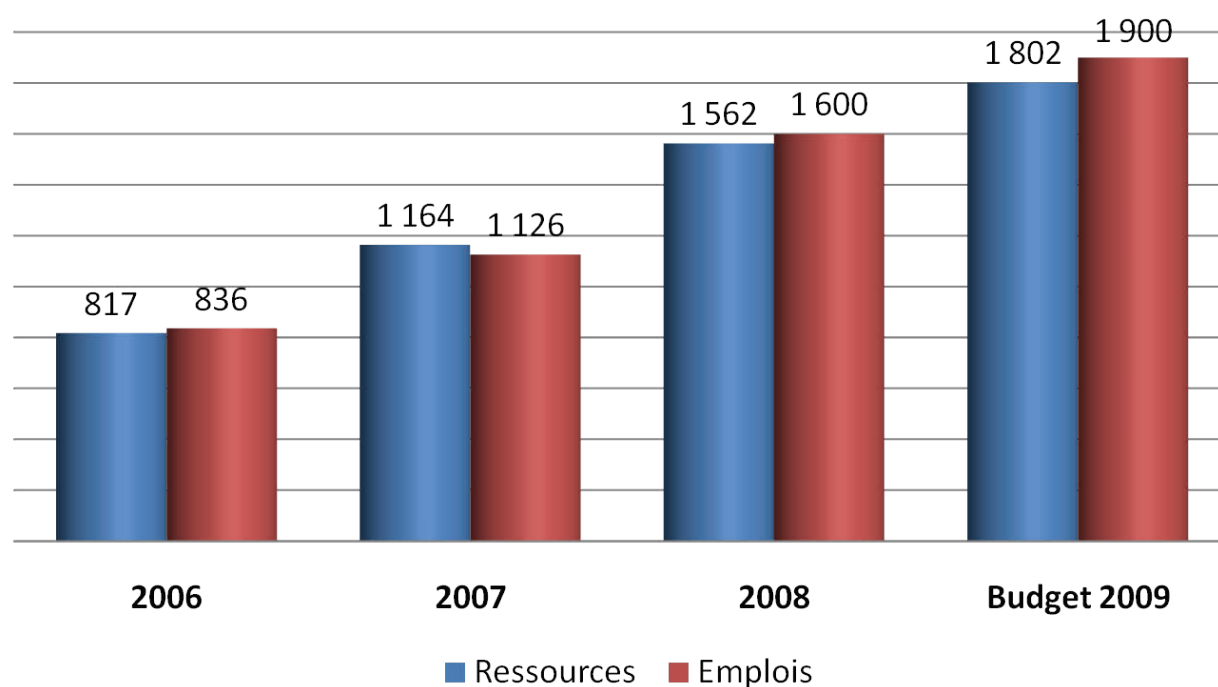
Budget 2009

Le bilan

Après la dotation aux amortissements et la variation des fonds dédiés sur la base de ces prévisions, le résultat global de l'exercice devrait ressortir une insuffisance de ressources de l'exercice de 226.500 € contre une insuffisance de 114.618 € en 2008 si l'on exclut la plus value de cession de 145.718 € dégagée en 2008.

En K€	2009	2008	Ecart
Ressources	1 802	1 562	240
Emplois	- 1 900	- 1600	- 300
Ecart trésorerie	- 98	- 38	- 60
Amortissements	- 22	- 12	- 10
Ecart fonds dédiés	- 106	- 64	- 42
Résultat intermédiaire	- 226	- 114	- 112
Résultat sur cession	-	145	- 145
Résultat global	- 226	31	- 257

En 4 ans depuis 2006, les ressources et les emplois auront été multipliés par 2,2 démontrant ainsi le dynamisme de notre Association.



Les membres du Conseil d'Administration s'associent au Président pour remercier les salariés et tous les bénévoles pour l'aide qu'ils apportent à l'Association au quotidien et les félicitent d'avoir mis en œuvre et réussi un tel développement.

Rapport du Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION FRANCE PARKINSON

Siège social : 37 bis rue La Fontaine
75016 PARIS

N° SIRET 332 111 541 00030
APE 853 K

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2008 EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2008

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association FRANCE PARKINSON tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 Avril 2009. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- Le bilan se totalise à 3,946.136,92 € et fait ressortir un excédent de 31.100,72 €.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 1.962.585,90 € et en produits à 1.993.686,62 €.

Rapport du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31 Décembre 2008

Rapport du Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION FRANCE PARKINSON

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Rapport du Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION FRANCE PARKINSON

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES


Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 2 Juin 2009

Le Commissaire aux Comptes

Léo JEGARD & ASSOCIES


François JEGARD
Commissaire aux Comptes
Membre du Directoire